PROCÈS VERBAL

BUREAU EXÉCUTIF

BE – PV DE LA RÉUNION N°2023-06

28 septembre 2023
Vidéoconférence

Présidence : René Meyer

Présents :
René Meyer, Joël Jollit, Martine Prévost, Yoann Cabirol, Jean-Pierre Rouquier, Françoise Jeante

Excusée :
Marilyn Georgel

Invités présents :
Nicole Duclos (CCP), Michaël Bournazeix (salarié, Directeur Sportif de la Ligue)

Secrétaire de séance : Françoise Jeante

Début de la séance (9h30) ; Fin de la séance (12h30)

RETOUR SUR LA RÉUNION ETR PERF – MICHAËL BOURNAZEIX

Michaël Bournazeix rappelle qu'il a repris certaines missions de Bernard Mossant.
- Coordination de l'ETR
- Propositions et suivi des listés

Cette réunion de l'ETR Perf a servi à mettre en place la Politique de la saison prochaine, d'établir le calendrier des actions de l'ETR (stages, matchs, colloques, assises) et la mise à jour de la liste des cadres de l'ETR Perf.
- Actions de formation sur 2023/2024
  - Colloques entre octobre 2023 et juin 2024 avec les responsables par spécialités
  - Assises des entraîneurs de spécialités de la Ligue le 16 mars 2024

En septembre 2024 réunion de l'ETR Perf (25 personnes) avec l'ETR Jeunes

Demande de Michaël Bournazeix : 1 barnum sur chaque compétition de Ligue → lieu d'échanges pour créer du lien avec les entraîneurs.

René Meyer confirme que cela a été une vraie réussite et que des liens se sont tissés entre les entraîneurs.

RETOUR SUR LE COLLOQUE PRÉPARATION PHYSIQUE ET MENTALE (AURÉLIEN CHASLARD ET MAROUSSIA PARÉ) – MICHAËL BOURNAZEIX

Dans le cadre de son DES, Nicolas Grimault a souhaité proposer ce colloque.

Réussite avec plus de 100 personnes et de nombreux échanges avec les intervenants.

RENTRÉE SUR LES STRUCTURES – MICHAËL BOURNAZEIX

- Effectif stable
- Bons résultats des jeunes sur structures donc plus de listés en 2024
- Maintien des mises à disposition

Il a été décidé de maintenir 300,00 € de frais d'inscription pour les athlètes au CRE à Talence malgré les 500,00 € demandés par le CREPS – Désir d'homogénéité sur l'ensemble de la Ligue – cela sera revu à la rentrée 2024/2025.

Les tenues des athlètes en structure ne seront commandées qu'après avoir réceptionné toutes les conventions (date limite 15/10/2023) donc certainement en novembre.

Ouverture de 3 Pôles France en Nouvelle-Aquitaine

- Pôle France ½ fond et Pôle France épreuves combinées à Talence – *Jonathan Baleston-Robineau responsable national épreuves combinées*
- Pôle France sprint-haies à Poitiers – *Fabien Lambolez responsable National sprint court - haies*

Ces 2 Pôles sont complètement indépendants de la Ligue.

RETOUR RÉUNION CSOR – YOANN CABIROL

Réunion constructive.

- Bilan saison écoulée
- Calendrier Hiver 2023 + Été 2024 – en adéquation avec les dates limites de qualification pour les championnats nationaux
- Appel à candidature pour les championnats estivaux 2024 prochainement

- Athlètes du CNE Poitiers et régularisation de paiements à la Ligue → à ce jour, il ne reste que
  - RM - 800,00 € - frais d'inscription
  - TC - 3900,00 € - en attente de régularisation prochaine par son club
  - SRM - 1300,00 € - facture renvoyée à la section locale et non au club référent comme précédemment

PRÉPARATION BUDGET 2024 – JEAN-PIERRE ROUQUIER

En attente du retour de l'étude de la Commission des Finances.

PROLONGATION DE FRÉDÉRIC BARTHE (AGENT COMPTABLE) – FRANÇOISE JEANTE

La comptable Véronique Dijoux est prolongée en arrêt de travail jusqu'au 29 novembre 2023.
Il a été décidé de prolonger Frédéric Barthe jusqu'au 30 novembre 2023 avec 1 jour supplémentaire en présentiel, soit 4 jours de travail par semaine dans la mesure de ses disponibilités.

MATCH INTERLIGUES MARCHE À SAINT-ETIENNE – FRANÇOISE JEANTE

Le Challenge National des Ligues à la Marche se déroulera le 8 octobre 2023 à Saint-Etienne.
Sélection de Ligue par Patricia Bourguignon
20 athlètes – 3 encadrants
Coût total du déplacement 2500,00 € (répartition 1/3 Ligue, 1/3 Club, 1/3 Famille payable avant le départ)

EXPLOITATION PAR ANTOINE TABANOU DES DEMANDES DE FORMATION – RENÉ MEYER

Antoine Tabanou et Laurie Hauet ont établi un tableau répertoriant les besoins en formation (90 avaient répondu)
Ils ont contacté les candidats pour confirmation afin d'établir un calendrier de formations au plus juste et plus près de ceux-ci.
Il est demandé à Frédéric Taillard de démultiplier les personnes habilitées à faire les formations.
Nicole Duclos : liste des formateurs à établir par Antoine Tabanou – analyse des compétences dans les clubs des entraîneurs.

DYNAMIC NEW ATHLETICS (DNA) DECASTAR – NICOLE DUCLOS

Difficultés à mettre en place des équipes de 3 filles/3 garçons U18/U20.
Certaines équipes ont été complétées par des athlètes d'autres comités départementaux.
Cette animation sera reconduite l'année prochaine en souhaitant une motivation plus soutenue des comités.

COMMANDE TENUE DES OFFICIELS – NICOLE DUCLOS

Laurie Hauet et Françoise Jeante ont finalisé les demandes des Comités Départementaux.
Nicole Duclos va commander fin de semaine.

DIVERS

- Martine Prévost confirme sa démission de la Présidence de la Commission Médicale mais reste membre de cette commission.
- Martine Prévost informe que les Assises Athlé Forme Santé se tiendront les 2 et 3 décembre 2023 à Châtenay-Malabry du samedi 10h au dimanche. 5/6 personnes devraient y participer : la Présidente de la Commission, le salarié, 1 ou 2 coaches Athlé-Santé… La Ligue n'aurait que le déplacement à payer sauf pour la Présidente.
- Martine Prévost confirme que les compléments alimentaires ne sont pas utiles aux athlètes et qu'ils ne peuvent pas faire partie des aides à la Perf.

- Michaël Bournazeix participe régulièrement aux réunions de construction de la salle de Limoges. Les délais à ce jour sont respectés. Les réunions portent aussi sur les équipements : chrono, matériels de compétition et d'entraînement, cryothérapie…
- René Meyer demande à ce qu'une réunion de COT soit programmée avant le CD du 7 octobre 2023. La saison 2023 a montré plusieurs dysfonctionnements :
  - Nombre de juges présents trop important (ex. Saint-Médard-en-Jalles les 1er et 2 juillet 2023 : 91 et 101)
  - Des quotas souvent trop élevés
  - Un système de composition des jurys qui ne prend pas en compte l'éloignement des clubs, au mépris des coûts, de la fatigue, de l'empreinte carbone…
  - Hors jury de base, connaissance trop tardive du jury ne permettant pas de garantir le bon respect des connaissances nécessaires.

    Il est nécessaire de redéfinir une procédure d'organisation des jurys qui évite ces dysfonctionnements et les surcoûts engendrés tant pour la Ligue que pour les clubs.

    Des solutions sont évoquées, comme la constitution du jury – dans le respect des compétences nécessaires - prioritairement à partir des juges des départements les plus proches qui, plusieurs semaines avant, se seront déclarés disponibles pour la compétition concernée. Cela permettra d'informer les juges de leur poste avant la compétition.
- Françoise Jeante demande ce que vont devenir les officiels des CDA 19 et CDA 24 car peu ou pas de compétitions Régionales dans ces départements. René Meyer répond que la proposition faite ci-dessus ne les exclut pas.

BILAN DES PÉNALITÉS DE LA SAISON 2023

René Meyer demande à ce que le calcul des pénalités pour juges manquants soit effectué en fonction des critères établis et examinés par la COT, après connaissance de la liste des juges des clubs concernés validés niveau 2 au 31 juillet 2023.

- - -

Il serait utile d'avoir la liste des personnes en exercice habilitées à faire passer les diplômes d'officiels.

René Meyer : info de la réunion CNDLT du 26 septembre
- Modification des statuts Ligue en projet
- Modification des statuts Comités : la limitation de mandats ne prendra effet qu'à compter de 2028

Nicole Duclos
- Demander la possibilité de faire un point sur les Comités Départementaux engagés dans la lutte contre les violences sexuelles.
- Rappeler les règles du Comité Éthique de la LANA.

Françoise Jeante
Suite à la réunion de la COT Fédérale du 27 septembre 2023 :
- Jury JOP : le jury a des postes clés a été auditionné en anglais par le COJOP
  La confirmation du jury sera faite avant fin décembre – en attente du COJOP
- La COT Fédérale a validé Marilyn Georgel et Philippe Chapt : Juge Arbitre National

Françoise Jeante
Secrétaire Générale